

Demande d'aide pour une dissertation de L1 (democratie)

Par **slolos30**, le **10/03/2008** à **14:40**

Bonjour,

J'ai une dissertation à faire : la démocratie, est-ce le règne de l'opinion publique.

J'ai quelques éléments de réponses mais j'ai l'impression que je suis à côté de la plaque.

Je voudrais faire que la démocratie est le règne de l'opinion publique et en grand II : les limites.

[u:3i5nnv7o]Voici à quoi j'ai pensé :[/u:3i5nnv7o]

[b:3i5nnv7o]Arguments pour le oui (la démos est le règne de l'opinion publique)[/b:3i5nnv7o]

le recall américain (peut renverser les mandats)

le référendum

lors d'un vote (la majorité l'emporte)

les médias (possibilité d'influencer par internet, radio...)

[b:3i5nnv7o]Arguments pour le non (limites)[/b:3i5nnv7o]

la pluralité de partis politiques

système pluraliste à l'assemblée

droit de saisine de 74 (l'opposition peut maintenant avoir recours au Conseil C.

Seulement j'ai l'impression que c'est pas terrible, pouvez faire des critiques et m'aider à trouver d'autres pistes...

D'avance merci.

Par **doui**, le **10/03/2008** à **18:08**

"Le meilleur argument contre la démocratie est une discussion de 5 minutes avec l'électeur moyen" W. Churchill

Par **akhela**, le **10/03/2008** à **19:14**

Dans ton I :

- le référendum en tant que tel n'est pas forcément mauvais par rapport à son lien avec l'opinion publique, c'est instrumentalisation du référendum qui pose problème (en fait il n'y a pas eu de véritables référendum en France depuis 1946 et encore ... tous les référendum de la Vème ne sont que des plébiscites et c'est sur ce point que l'argumentaire pourrait être choc : tout comme le recall US, le référendum français a été détourné de son sens premier à des fins partisans).
- en démocratie tous les votes ne sont pas majoritaire (demande à Al Gore comment avec 500 000 voix de plus que son adversaire on perd une élection)

bon sinon pour le II, c'est simplement qu'on a une opinion différentes (je pense que la démocratie est belle et bien le règne de l'opinion publique) :

- l'opposition n'utilise bien souvent son droit de saisine qu'en fonction de l'opinion publique (heureusement que le CC a une vue extensive de ses saisines)
 - dans de très nombreux pays (quasiment partout à l'exception notable de la Suisse) malgré un pluralisme de façade, on tend vers une bipolarisation et le choix des électeurs se fait soit sur des critères idéologiques inébranlable ou presque, soit comme sanction)
- ma citation va être moins classe : "45% des gens votent démocrate et 45% républicains même si il s'agissait de choisir entre Staline et Lincoln, reste 10% à séduire" Tom Clancy

Par **x-ray**, le **10/03/2008** à **19:41**

Bonjour,

Je pense qu'il faut dans un premier temps que tu définisses précisément la notion d'opinion publique. Sinon, il risque d'y avoir des malentendus...

Par **slolos30**, le **11/03/2008** à **07:02**

Merci beaucoup pour votre aide, je vais bientôt commencer à m'y plonger.